

Objet : Affaire n°26S0002 - Dispositif Ordonnance verte pour les femmes enceintes à Villeneuve d'Ascq - Lot n°3 - Préparation et livraison hebdomadaire de pains issus de l'agriculture biologique - Attribution du marché

N° : VA_DEC2026_282
Service : Marchés Publics

Nous, Sylvain ESTAGER, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2026_76 du 28 mars 2026 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 216 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R2123-1 du Code de la commande publique,

décidons

De conclure le marché public « Dispositif Ordonnance verte pour les femmes enceintes à Villeneuve d'Ascq », pour le Lot n°3 – « Préparation et livraison hebdomadaire de pains issus de l'agriculture biologique » avec la société LE FOURNIL DES SAVEURS située à VILLENEUVE D'ASCQ (59650) pour un montant maximum annuel de 15 000,00 € HT.

Imputation budgétaire : 2545

Politique publique (domaine-action-activité) : 06.4.1 Santé

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 28 avril 2026

Le Maire,
Sylvain ESTAGER

ID télétransmission : 059-215900093-20260330-223763-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 29 avril 2026